



Communiqué de presse

Date 15 septembre 2009

Chômage des jeunes : se former au lieu d'attendre des temps meilleurs

La Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse (CFEJ) regrette que les mesures d'aide financière destinées à la formation continue de jeunes sans emploi ayant achevé leur formation professionnelle, telles que prévues dans le troisième paquet conjoncturel, aient été victimes du frein à l'endettement lors du débat d'hier au Conseil national. Cette décision envoie un mauvais message aux jeunes qui, dans leur majorité, se montrent motivés et prêts à s'engager.

Les jeunes adultes entre 20 et 24 ans, dont bon nombre de jeunes ayant achevé leur formation professionnelle initiale, figurent parmi les principales victimes de la récession actuelle. En août 2009, le taux de chômage des 20 à 24 ans (6.2%) avait augmenté de 85% par rapport au mois d'août 2008. La récession frappe ainsi le plus durement ceux qui peuvent le moins être rendus responsables pour les développements ayant conduit à la crise. Face à la montée massive du chômage des jeunes, la CFEJ juge nécessaire de prendre des mesures.

En période de crise, durant laquelle les jeunes entrent en concurrence avec des employés plus expérimentés pour un nombre d'emplois en baisse, des mesures utiles, comme par exemple le coaching, ne peuvent pas déployer tous les effets escomptés. Tant que la récession dure, même les jeunes qui font tout juste et qui disposent de bonnes qualifications ne réussissent pas à trouver un emploi. Des mesures de formation continue ou des bourses d'études pour les jeunes qui font une maturité professionnelle, telles que demandées par la CFEJ, permettent aux jeunes d'acquérir des compétences additionnelles. Et surtout, ces mesures évitent que les jeunes ne soient entraînés par le chômage dans une spirale descendante de démotivation et de déqualification.

Pour ces motifs, la CFEJ demande au Conseil national de revenir sur sa décision lors du règlement des divergences avec le Conseil des Etats.

Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse – www.cfej.ch

Informations complémentaires :

022 418 24 60

031 322 92 26

Pierre Maudet, président de la CFEJ

Secrétariat de la CFEJ, ekkj-cfej@bsv.admin.ch